

L'ÉCHO DE SALLLES DE BARBEZIEUX

Edito et Etat civil	page 2
Conseil Municipal et Informations	page 3
Budget communal	pages 3 et 4
Les associations	pages 5 à 7
Divers	pages 8 à 11

N° 20

JUILLET 2005



EDITO 2005

Notre commune de Salles de Barbezieux s'agrandit, non pas dans ces contours géographiques mais par le nombre de ses habitations et de ses habitants. Retrouvant son dynamisme immobilier des années 70-80, le nombre de constructions de nouvelles maisons, de permis de construire ou de certificats d'urbanisme demandé est en forte augmentation.

En tout, c'est une vingtaine de projets qui ont vu ou vont voir le jour. Cet apport de nouveaux habitants contribue à dynamiser non seulement notre commune, mais aussi ses associations et son école. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Sallois, qui nous l'espérons seront parmi nous durant de longues années.

Dynamique ! Notre Lycée Agricole l'est aussi, grâce à la mobilisation et à l'action de son équipe dirigeante, de ses enseignants, élèves et parents d'élèves.

En ce début d'année, le LPA Félix Gaillard a obtenu après deux ans de démarche, un agrément environnemental devenant ainsi la première exploitation de lycée agricole à obtenir en Poitou Charentes la certification ISO 14001.

Cet agrément aura un fort impact sur la vulgarisation, la formation et la sensibilisation des futurs élèves agriculteurs à des méthodes de management et de gestion encore plus respectueuses de l'environnement.

Les premiers élèves à bénéficier de cette certification seront sans doute les élèves de la toute nouvelle section production animale qui ouvrira à la rentrée 2005 en compensation de la perte du BAC pro viticulture. Cette nouvelle section agricole est le fruit de la forte mobilisation et de l'implication de tous ceux qui croient, à juste titre, en l'avenir du LPA de Salles.

Du dynamisme, votre Comité des Fêtes n'en manque pas non plus en préparant activement votre fête locale du 16-17 juillet 2005. Tous les habitants de la commune sont les bienvenus pour apporter des idées et donner un peu de leur temps précieux. Nous vous attendons à la Réunion-Repas d'organisation le samedi 2 juillet 2005 à 19 heures 30 à la salle des fêtes et sur le terrain de la chiche (devant l'église) le samedi 9 juillet, le jeudi 14 juillet, le vendredi 15 juillet et le samedi 16 juillet à partir de 9 heures.

Bonne lecture et bon été à tous. Jean Louis NAU



Carnaval 2005 du RPI

ETAT CIVIL

Naissances

FEUILLET Océane Ombeline
9 février 2005

CHÂTAIGNIER Nathan
30 mars 2005

CONSEIL MUNICIPAL

- 31 janvier 2005 - Subvention sinistrés Asie du Sud-Est
 - Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de la Fourrière
 - Aménagement traversée du bourg : 2^{ème} tranche subvention DGE
 - Demande subvention Conseil Général : Restaurant scolaire (porte)
 - Demande subvention Conseil Général : Persienne et vitraux de l'église
- 11 mars 2005 - Repas des anciens
 - Revalorisation du réseau hydraulique du Bassin du Né (Enquête publique)
- 18 mars 2005 - Compte administratif 2004
 - Budget primitif 2005
- 13 mai 2005 - Participation pour Voie et Réseaux pour terrain à bâtrir
 - Aménagement intérieur mairie
 - Acceptation CU

INFORMATIONS

Adresse E-mail de la mairie : salles.de.barbezieux@wanadoo.fr

Ouverture de la Mairie : LUNDI et JEUDI de 14 heures à 19 heures

Raticide : sceau = 10 Euros. Sachet = 1 Euro

Infos service administration : tel. 3939

CANTINE SCOLAIRE

La cantine cette année accueille 20 enfants. Le prix du repas est de 1,77 € par repas.

GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire est ouverte à toutes les familles du RPI de Salles-St Bonnet-St Hilaire.

Les horaires : matin de 7h30 à 9h

Après midi de 16h40 à 18h30

Le tarif est de 1,30 € de l'heure.

Location de la salle polyvalente tarifs

	La salle	La cuisine	Chauffage
Habitants de la commune	25 €	40 €	25 €
Habitants hors commune	65 €	50 €	25 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Service National : L'inscription doit s'effectuer dans le mois du 16^{ème} anniversaire.

BUDGET COMMUNAL 2004

En Euros

Les engagements d'investissements sur 2004 ont été tenus et pour cette année 2005 nous continuerons sur le même rythme d'investissements avec aux programmes entre autres les travaux suivants :

- Le changement de la porte du restaurant scolaire
- La poursuite de la mise en place d'enrobé sur la route numéro 1, des Lamberts à la RD 24
- La poursuite de la rénovation de l'église

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges générales	39 638,37	Produits des services	6 822,18
Charges personnels	79 807	Impôts et taxes	79 737,54
Charges exceptionnelles	0	Dont Impôts locaux	47 027
Charges de gestion	36 554,58	Remboursement sur charges	24 434,48
Intérêts d'emprunts	2 078,70	Dotation de fonctionnement	103 693,31
Dotations aux amortissem	0	Revenus d'immeuble	6 366
		Produits exceptionnels	509,14
Total Dépenses	158 078,65	Total Recettes	221 562,65

Investissement

Dépenses		Recettes	
Prêts remboursement capital	10 429,23	Compense TVA	13 211,86
Immobilisations	3 043,82	Dotation d'équipement (Etat)	13 729,73
Voirie	27 144,32	Emprunts	0
Bâtiments	18 716,09		
TOTAL	59 333,46	TOTAL	26 941,59

Solde

Total Dépenses	217 412,11	Total Recettes	248 504,24
Excédent 2004 : 31 092,13			

Les dotations de l'Etat sont en baisse de 5,34 % compensées par l'augmentation des autres ressources telles que les produits divers.

Les impôts locaux pour l'année 2004, représentent 21,23 % des recettes de fonctionnement de notre commune. Ils sont constitués de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur le bâti et le non bâti. Les autres ressources proviennent des caisses de l'Etat sous forme de dotations pour 46,80 % et de produits divers pour 31,97 % qui sont les produits de la location du logement communal et de la salle des fêtes, d'indemnité d'assurance et des différentes concessions.

Notre capacité d'autofinancement s'améliore et nous permettra d'envisager sereinement l'aménagement du bourg.

Les taux de taxe d'habitation et foncière, votés par le conseil municipal, n'ont pas augmenté depuis plusieurs années et n'augmenteront pas en 2005.

Comparatif des différents taux par rapport à la moyenne départementale ou nationale

	Taux de la commune de Salles	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau départemental
Taxe d'habitation	7,80	14,17	10,94
Taxe foncière bâti	12,25	18,12	23,83
Taxe foncière non bâti	35,63	43,14	47,74

Ont participé à la réalisation de ce numéro 20 de L'Echo de Salles de Barbezieux :

Le conseil municipal
 Les Présidents d'associations communales : Chantal Maudet, Stéphane Feuillet, Jean Claude Vialle, Jean Marie Drochon
 Ainsi que les bénévoles : Annie Feldingut/Pluyaud, Roland Pluyaud, Stanislas Pasquet, Jacqueline Merlet, Jean Marc Guiberteau

Numéro gratuit imprimé à 180 exemplaires par ACTIADE - 17100 Fontcouverte

Nous remercions les personnes qui nous confient des documents photographiques ou autres.

ASSOCIATIONS

ENTENTE SPORTIVE SALLES-BERNEUIL

Un dirigeant exemplaire depuis 20 ans

L'Entente Berneuil – Salles de Barbezieux a connu une saison difficile sur le plan sportif. L'équipe A n'a pu éviter la rétrogradation en fin de saison. Après un mauvais début de championnat, elle a réalisé de beaux matchs. Malheureusement, quelques points ont manqué à la fin de championnat pour éviter la descente en 4^{ème} division. Les résultats seront meilleurs l'année prochaine.

A l'opposé, l'équipe B a vécu une saison extraordinaire. Elle s'est classée seconde de sa poule. Cette équipe a inscrit 50 buts et encaissé uniquement 21 buts ce qui la classe comme meilleure défense de son championnat. Son accession à la division supérieure a été empêché à cause de la descente de l'équipe A. Félicitations à tous les joueurs pour cette saison.

Le mois de mai 2005 a eu une saveur particulière pour le club de football de Salles de Barbezieux : il a eu 20 ans.

Le 16 mai 1985, suite à la découverte d'une photographie de l'équipe de football de Salles de Barbezieux des années 1930, quelques personnes ont décidé de recréer un club.

Lors de la 1^{ère} assemblée générale, le bureau était composé de M. CHAILLOU Guy, M. VALLAUD Gérard, Mme MENSA, M. IDIER Luc... et bien sûr présidé par M THOMAS Serge.

Serge, plus connu par les joueurs sous le surnom de Zézé, est le fameux dirigeant exemplaire depuis 20 ans : il est la mémoire du club.

Après un brillant passé de joueur (division d'honneur), il a décidé de s'occuper du club de Salles de Barbezieux. Il a connu toutes les étapes du club : les matchs historiques de montée (Brossac, Palluaud, Deviat...), les descentes, l'entente avec Berneuil en 2000 et la finale de la coupe d'Edely.

Cette journée restera gravée dans sa mémoire. En plus de voir son club fétiche en finale, il a reçu les félicitations de toutes les instances départementales du football, en particulier du président d'honneur du district de la Charente Maurice BRACHET, pour son dévouement pour ce sport. Il n'a pu éviter les quelques larmes (bien connues de tous au sein du club).

Effectivement, le terme exemplaire est justifié : toujours là pour encourager, pour apaiser les conflits ou remonter le moral des joueurs. Il réalise de multiples tâches invisibles pour les joueurs mais primordiales pour la vie d'un club : traçage du terrain, les réparations...

Vingt ans après la création du club, son dévouement est toujours le même. Ses dimanches depuis 1985 sont réservés pour le club. Même lors de ses très rares absences, son premier souci le dimanche soir est d'obtenir les résultats.

Tous les joueurs actuels, ainsi que les anciens, le remercient pour son dévouement et bien sûr l'attendent pour les prochaines saisons.

Stéphane Feuillet

29 octobre 2005
LOTO DU FOOT
au LPA
organisé par l'entente Salles-Berneuil

DECEMBRE 2005
LOTO DU FOOT
à BERNEUIL
organisé par l'entente Salles-Berneuil

COMITE DES FETES

Le soleil, un peu timide de ce dimanche 15 mai, n'a pas empêché 150 amateurs de randonnée d'être sur la ligne de départ

Les jeunes comme les anciens, à pied ou à vélo, ont sillonné les chemins de la commune et fait le plein d'oxygène. Café au passage, apéro et repas pot au feu ont requinqué les participants. Une bonne trentaine de chanceux sont repartis avec un jambon ou une bouteille grâce à la tombola de maître Michel.

Comme d'habitude le cadre verdoyant de la Chiche accueillera la frairie les 16 et 17 Juillet. Deux jours de fêtes avec banderoles de fleurs, ombrages, animations, expositions et restauration vous feront oublier les petites misères de la vie.

Samedi course cycliste avec buvette et remise des lots aux coureurs, concours de belote et dîner aux chandelles en compagnie des exposants.

Dimanche matin messe en plein air, fanfare et apéritif. La génisse gambade toujours dans l'herbe tendre, mais promis Gilbert l'aura couché sur un bon lit de braises. Thé dansant, musique et jeux animeront l'après midi .

Cette année le voyage du comité des fêtes, début Août, fera un retour dans le passé. La Vendée et le merveilleux spectacle son et lumière du Puy du Fou vous feront revivre des moments émouvants de leur histoire. Dépêchez vous il ne reste que quelques places.

Voisins, Amis, Vacanciers, ou simplement de passage le comité des fêtes de Salles de Barbezieux vous invite à venir partager tous ces instants de convivialité.

A BIENTOT
Jean Marie Drochon

16 et 17 Juillet 2005

Fête Locale

Au Pré de la Chiche

Organisé par le comité des fêtes

2 et 3 Décembre 2005

Téléthon

Organisé par les associations
de la commune

GYM VOLONTAIRE

Toujours à « cent à l'heure » pas d'excès de vitesse pour Marie Claude. Mais nous connaissons nos capacités dans le rythme de nos mouvements. L'année s'est bien déroulée avec nos 75 licenciées et 2 licenciés.

La rencontre annuelle s'est déroulée à Condéon où se sont réunis de nombreux clubs. Le club de Passirac, vainqueur en 2004, remettait en jeu la coupe. Les heureuses gagnantes sont le club de « Guimps - Lamérac ».



Nous avons aussi eu l'échange avec le club de Baignes, une séance à Baignes et l'autre chez nous.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons deux fois par semaine « car il faut aussi muscler la langue ».

Malheureusement l'année s'achève. Nous nous retrouverons le **mardi 6 septembre** avec autant de dynamisme. Le club est ouvert à toutes personnes voulant essayer, elles seront accueillies avec plaisir.

Chantal Maudet

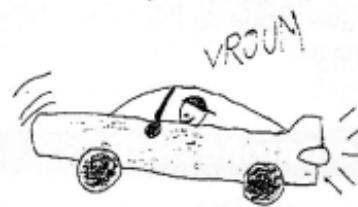
— J'aimerais ... —



Combatre les méchants



Conduire une belle voiture



Tuer des monstres



Mais je ne pourrais jamais faire cela!



Youri Pasquet

1 Juillet 2005 Kermesse des écoles

A Saint Hilaire
Organisé par l'association
des parents d'élèves

LES ACTIVITES DES CM1 ET CM2 DU RPI

- ❖ USEP cross: Eric Blet-Charaudeau CM1 de Salles est arrivé 2^{ème} au cross de Baignes.
- ❖ Prévention routière : Lenny Lucas, CM2, de Salles et Eugénie Bussier, CM2 de Barbezieux ont été sélectionnés pour la finale cantonale de la prévention routière à Barbezieux. Ils sont arrivés respectivement en 3^{ème} et 5^{ème} place.
- ❖ Bande Dessinée : Youri Pasquet, CM1 de Saint-Hilaire a reçu un écureuil d'or régional pour le concours national de la B.D. à Angoulême.
- ❖ Concours de la langue Française : Lenny Lucas, CM2 de Salles ainsi que Paul William, CM1 de Saint-Hilaire sont récompensés pour le concours de la défense et l'illustration de la langue française à Baignes.
- ❖ Journée déguisée : Pour fêter les vacances de Pâques, les élèves du RPI (90 enfants) se sont retrouvés à Saint-Hilaire.

Stanislas Pasquet

NOUVEL APPEL L'occupation à Salles pendant la guerre ?

Je regrette de ne pouvoir fournir l'article concernant cette période difficile de notre commune, personne ne m'ayant contactée. J'aurais aimé connaître la date d'arrivée des Allemands et de leur date de départ. Comment se sont déroulées ces années pour les habitants, quels furent les évènements marquants ? Y a t'il eu un groupe de résistants de l'ombre ? Je garantissais l'anonymat de mes informateurs, cela va sans dire. Je le garantis toujours, puisque je ne désespère pas que certains des anciens se décident à me confier leurs souvenirs.

Merci d'avance pour un prochain article.

Annie Pluyaud-Feldingut

L'EXPLOITATION AGRICOLE DU LPA, PREMIERE EXPLOITATION AGRICOLE CERTIFIEE ISO 14001 EN CHARENTE

OBJECTIF : Adapter nos pratiques au respect de l'environnement à travers la norme ISO 14001

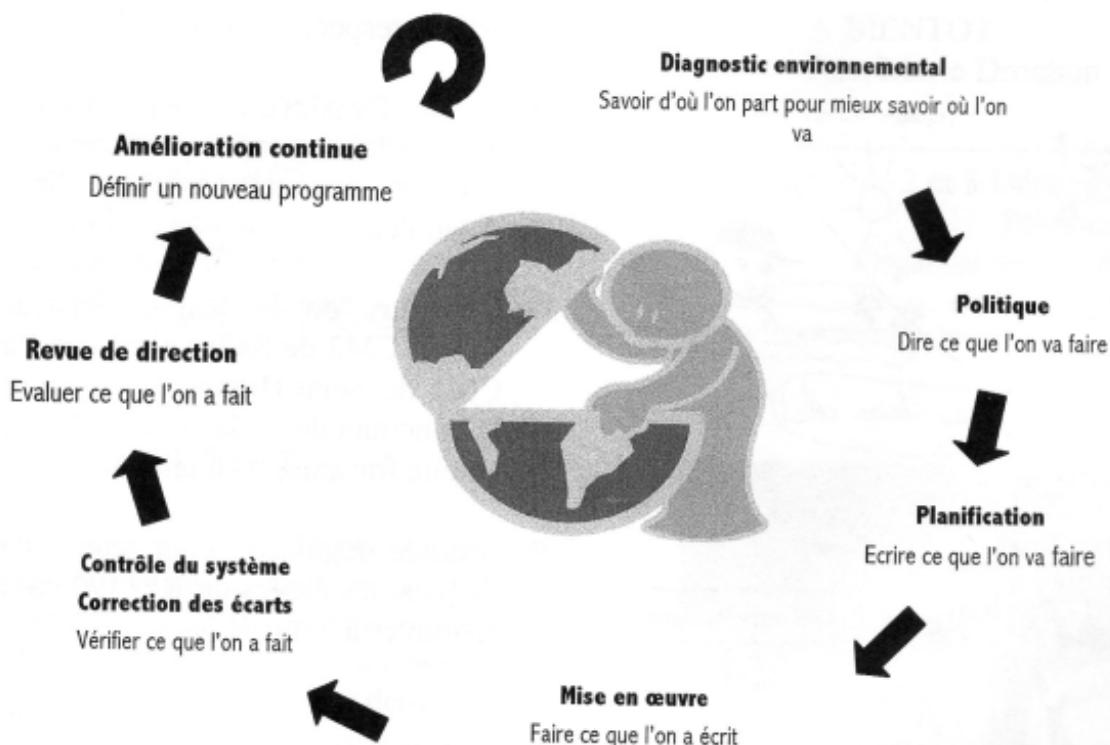
Le Système de Management Environnemental (SME) désigne les méthodes de gestion et d'organisation de l'entreprise, visant à prendre en compte de façon systématique l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement, à évaluer cet impact et à le réduire. Cette démarche, d'engagement volontaire, peut être validée par la certification ISO 14001.

Engagement de l'exploitation du LPA Félix Gaillard de Barbezieux dans la démarche

Désireuse de faire évoluer les pratiques de l'exploitation vers un plus grand respect de l'environnement tout en veillant à assurer son rôle de démonstration, l'équipe du LPA s'est intéressée dès 2002 aux différentes formes de qualification de ce type de pratiques dans le domaine agricole.

En accord avec les orientations du Ministère de l'Agriculture et avec l'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), une démarche SME a été engagée début 2003

Etapes de la démarche SME



Effets concrets de la mise en place du SME

L'analyse environnementale est une étape exigeante : elle consiste à faire l'inventaire de l'ensemble des pratiques dans tous les secteurs d'activité de l'exploitation, et à réaliser une notation de celles-ci (chiffrage pouvant aller de 0 à plus de 400). Cette cotation permet de visualiser facilement les aspects les plus problématiques en terme d'environnement, ainsi que tous les non-respects réglementaires. Suite à la définition par le comité de pilotage d'un premier seuil d'intervention, les 14 points suivants sont apparus comme étant à faire évoluer au cours de l'année 2004 au niveau de l'exploitation du LPA :

- Consignes à l'applicateur suivant cahier d'épandage concernant les fumures organiques
- Couverture de l'aire d'exercice des bovins pour séparation des eaux de pluie et des effluents d'élevage
- Aménagement du local des produits phytosanitaires
- Utilisation de mélanges de produits phytosanitaires approuvés par le SRPV
- Mise en place d'une cuve intermédiaire pour le remplissage des pulvérisateurs
- Création d'une aire de récupération des eaux de lavage et des fonds de cuve et traitement de ces eaux chargées.

- Déclaration en préfecture du stockage de paille (dépassement du volume seuil)
- Construction d'un bac de rétention pour le stockage du fuel et des lubrifiants
- Mise à disposition de produit absorbant pour fuites éventuelles de fuel, lubrifiants et produits phytosanitaires
- Stockage et élimination des déchets par la méthode appropriée (batteries, huiles...)

- Absence de brûlage et élimination des plastiques et ficelles par les circuits appropriés
- Installation d'un système de récupération des eaux chargées du chai de vinification et raccordement au système de traitement
- Refroidissement des eaux de distillation avant rejet dans le milieu naturel
- Traitement des marcs de distillation par une société agréée

Certification ISO 14001

Après réalisation de ces modifications et contrôle de leur efficacité au niveau environnemental, avec mise en place d'actions correctives, l'équipe du LPA accompagnée par le comité de pilotage a procédé à une évaluation de ce système. Une première boucle du fonctionnement du SME a ainsi été accomplie, permettant la poursuite des actions vers l'amélioration continue. Suite à la réalisation de cette première « boucle » l'équipe a souhaité demander la certification ISO 14001. Cette norme, adoptée principalement par le monde industriel, s'adapte à tout type d'activité, à toute entreprise, et dispose d'une reconnaissance internationale.

C'est donc après un audit de trois jours réalisé par un cabinet d'audit spécialisé (ECOPASS) que les conclusions sont tombées. Les conclusions de « l'examen de passage » étant positives, notre exploitation est devenue la première de Charente certifiée de la sorte.

. En Poitou-Charentes, le groupe ISOnis (association d'agriculteurs de l'Aunis) a déjà mis en pratique le SME sur 6 exploitations, qui ont obtenu la certification en 2002.

Cette réussite est à mettre au compte de l'ensemble de l'équipe éducative de notre établissement. Elle implique des modifications au quotidien dans nos pratiques. L'équipe d'exploitation se tient à la disposition de chacun pour tout complément d'information

Jean Marc Guiberteau

LE TÉTANOS

Qu'est ce que le téтанос ?

C'est une maladie infectieuse due à une toxine (substance nocive et dangereuse) sécrétée par un bacille, se développant dans une plaie extérieure souillée.

C'est une maladie grave et encore fréquente malgré la vaccination obligatoire depuis l'année 1939. Les sujets nés avant cette date ne sont donc pas vaccinés et c'est surtout chez les sujets âgés vivants à la campagne que l'on rencontre la grande majorité de cas de tétanos.

Le germe pénètre par une effraction cutanée, même minime (épine de rosier), ulcère variqueux. Celui-ci se trouve dans la terre sous forme de spores résistants (forme ovoïde permettant la résistance du germe) souvent contenus dans celle-ci.

Après un temps d'incubation silencieux de 5 à 15 jours, la maladie peut débuter par des contractions musculaires de la mâchoire, pour s'étendre petit à petit à tous les muscles du corps. Ces contractions peuvent être douloureuses, mais sans trouble de la conscience.

Le traitement doit être fait en milieu spécialisé au moindre doute. Devant toutes plaies chez un sujet non vacciné ou dont la vaccination est plus vieille de 18 mois, on injecte une dose de sérum, on nettoie la plaie et on commence la vaccination. La prophylaxie repose sur cette vaccination qui assure une protection maximale (3 injections à 15 jours d'intervalle, un rappel l'année suivante puis tous les 5 ans). Cette vaccination est souvent associée à d'autres vaccins pour les jeunes. N'oubliez pas la vaccination antitétanique lors d'un voyage à l'étranger. Ce petit geste peut vous sauver des désagréments de cette maladie.

Jacqueline Merlet

LE CADASTRE Ou connaître ses limites ! (suite)

Notre commune possède trois reliures du cadastre sur papier :

- la plus ancienne date de 1848
- la suivante de 1873 (relevé terminé sur le terrain le 20/10/1813 – soit 60 ans pour l'exécution !)
- la dernière révisée en 1934, avec des mises à jour de 1986 et 2001.

Pour établir ces plans, les moyens sont passées de la règle graduée et de l'équerre, à l'arpentage, au théodolite, au graphomètre, aux photos aériennes par avion, puis par satellite. Le satellite SPOT photographie en un passage deux bandes de 60 km de large avec un chevauchement de 3 km, soit 117 km utiles. Parallèlement, la transcription est passée du papier (plans et matrices), aux microfiches puis à l'informatique. Nous sommes à l'ère du numérique. Sa mise en place, commencée en 1986, se fera chez nous sans doute fin 2005, début 2006. Avec cette nouvelle génération, il suffit d'un coup de souris et d'un clic pour obtenir sur l'imprimante un relevé cadastral. Il existe des logiciels permettant de caler une photo aérienne en couleur sur le fond du plan cadastral.

La gestion du cadastre se sont aussi :

- 7500 agents dont 1500 géomètres
- 315 bureaux ou centres des impôts fonciers
- 4 centres régionaux d'informatique traitant les mises à jour
- 4 ateliers de photogrammétrie : St Germain en Laye, Rennes, Marseille et Toulouse (pour la production des plans cadastraux à partir de photos aériennes)
- Le service de documentation nationale du cadastre à St Germain en Laye
- L'école nationale du cadastre à Toulouse



Le cadastre est au service des collectivités et des usagers. Pour les collectivités, c'est l'instrument de la fiscalité directe locale. Il permet aussi la mise au point

de stratégies locales de développement et le choix d'orientations en matière foncière. Toute personne peut consulter cette documentation et en obtenir des copies, que ce soit pour des recherches foncières, ou répondre à des informations fiscales, ou accomplir des formalités de publicité foncière.

Lorsque le cadastre est remanié, les résultats sont communiqués aux propriétaires. Chacun peut donc, éventuellement, faire-part de ses observations. Le remaniement, ou la mise à jour, se fait à partir de levés terrestres ou photogrammétriques. Il faut connaître les coordonnées d'un certain nombre de points fixes stables pour définir un canevas d'ensemble. La position des limites est indiquée par les propriétaires. Oui mais il arrive que les propriétaires ne soient pas d'accord sur ces limites. Et là, il faut l'avouer, notre documentation n'envisage pas ce cas.

C'est sans doute pur cela que malgré l'évolution des techniques d'élaboration du cadastre, malgré la généralisation du bornage, la surveillance fiscale individualisée, les brouilles de famille ou de voisinage continuent à exister (comme cette histoire de peupliers relatée dans la presse locale récemment). Est-ce dû aux souvenirs des époques lointaines, où l'homme devant se protéger des animaux sauvages, élevait des clôtures autour de son habitat (l'homme pouvant lui-même être un animal sauvage) développant en même temps l'esprit du chacun chez soi et la multiplication des haies et murettes, entre autres, autour des maisons ?

Sur ce sujet, il y a peut-être matière à une suite qui pourrait être : clôtures, plantations et mitoyenneté, ainsi qu'à l'étude des biens sectionaux ; Il en existe dans notre commune ; qui les connaît ?

Roland Pluyaud

QUI S'Y FROTTE, S'Y PIQUE

Ou l'amour des succulentes pour une cactophile

Dépaysement et rêves assurés dans notre commune, au cœur de la ferme de chez Jamin. Pour y accéder, se laisser guider par le fléchage jaune « Cactus – Plantes grasses »

Stéphanie et Christophe nous y reçoivent, par une belle matinée ensoleillée de printemps, sous la serre.

Bien ventilée par nécessité pour les plantes, il n'y fait que 25° c. Et là, surprise ! Où porter le regard ? Par où commencer ? Le monde vous saute aux yeux : Amérique Centrale, Afrique du Nord et du Sud, Australie, Pays méditerranéens, toutes ces régions chaudes plus ou moins désertiques réveillent en vous des envies de voyages.

C'est à Stéphanie que l'on doit ce bonheur. Arrivée en Charente par amour, cette languedocienne apporte avec elle son intérêt pour les plantes grasses qui ont été son environnement naturel depuis sa naissance. Faute de travail, elle emploie son temps en commençant une collection personnelle. Petit à petit, l'intérêt se transforme en passion, jusqu'à décider d'en faire une activité professionnelle. Depuis deux ans elle participe aux marchés ou foires aux fleurs, floralies, brocantes de la région. Bien sûr c'est contraignant, mais que dire du plaisir quand on revient avec un premier prix d'une de ces manifestations ? Et là, la passionnée ne vous laisse pas le temps de souffler ; elle veut absolument vous faire partager son enthousiasme, vous mettre en confiance face à ses plantes mystérieuses.

Il est vrai qu'elles ont de quoi « piquer » votre curiosité. « Mais pas toutes » dit-elle « certaines n'ont pas d'épines, et puis, il y a des trucs pour les manipuler sans risque ».

« là, ce côté, soit un tiers de la surface, c'est ma collection personnelle ; les deux autres tiers, c'est pour la vente »

Vous tournez la tête d'un côté à l'autre :

« mais combien de variétés avez-vous ? »

« je ne sais pas exactement, une centaine, peut-être, mais c'est peu par rapport aux milliers qui existent »

« vous en avez aussi en plein air, dans notre région pas toujours très chaude ! »

« Bien sûr certaines espèces résistent à des températures de -20, -25° ; il y en a qui aiment aussi la neige, même si en règle générale, ces plantes supportent les 40, 50°. Leur ennemi principal c'est l'humidité et les excès d'eau, d'où la nécessité de les ventiler. Les arrosages, en plein air, jamais ; sous abri, tous les quinze jours, pour certaines, une fois par mois ça suffit, et uniquement pendant la saison chaude ».

Nous avons de la chance, nous nous retrouvons en période de floraison. C'est un tableau indescriptible ; il faut absolument le voir. Mais ce n'est pas toujours facile : certaine vicieuse s'évertue à ne fleurir qu'une nuit. Heureusement le pied est florilège, on peut trouver une soirée libre pour profiter du spectacle. D'autres attendent de 20 à 40 ans avant de fleurir !

Et maintenant, le plus difficile pour les non spécialistes, comment classer et appeler ces plantes, dont certaines ont la particularité de muter dans la nature et de changer de famille.

Les botanistes les classent sous les termes génériques de Succulentes et de Cactées, bien que les cactées soient aussi classées dans les Succulentes. Nous avons cru comprendre que communément on les appelle plantes grasses et cactus. Les plantes grasses ayant une croissance plus rapide et peu d'épines, les cactus des fleurs plus jolies ; mais selon une règle internationale, toutes ont un nom latin. Bien sûr, il n'est pas question ici de donner le nom des milliers de variétés existantes dans la nature, ou greffées, ni d'en présenter les caractéristiques (pour cela voir les spécialistes). Mais pour se rassurer, il existe quelques noms en français.

Cactus : tonneau, feuille, gui, orchidée, oursin, arc en ciel, à feuilles colonnaires, de noël ou d'Epiphanie, épineuse, sur tige.

Et puis les termes d'agave, aloé, euphorbe, épiphylum par exemple sont généralement connus.

Outre leur beauté ou leur aspect curieux, certaines de ces plantes servent à la fabrication de médicaments, cosmétiques, donnent des fruits comestibles que vous pouvez, si vous en avez suffisamment, transformer en sirops ou confitures.

La culture des Succulentes ne nécessite que peu de matériel (l'outil de base étant le pinceau, voire le peigne) ; On peut semer, bouturer, greffer, diviser ; Elle est facilement à la portée des enfants.

Les cactées sont les plantes les plus faciles à vivre, elles apprécient les ambiances chaudes et sèches, ne réclament que de la lumière et en échange illumine votre univers. Un dernier conseil, tant pour le choix que pour les ultimes renseignements, allez rencontrer Stéphanie ; Elle ne manquera pas de piquer votre curiosité.

Barbe de vieillard	= Cephalocereus	Bonnet d'évêque	= Astrophytum
Cierge de la lune	= Sélénicereus	Cierge laineux	= Epastoa lanata
Couronne du christ	= Euphorbia milici	Coussin de belle mère	= Echinocactus grusonii
Etoile de la steppe	= Pachypodium lamerei	Figuier de barbarie	= Opuntia lindheimeri
Joubarbe toile d'araignée arachnoideum	= Sempervivum	Langue de belle mère	= Sansevieria trifasciata laurentii
Oreille de lapin	= Opuntia tunicata	Cailloux vivants	= Ariocarpus ou Lithops

Roland Pluyaud



CM1-CM2



PS-MS et CP



CE1-CE2

Le carnaval 2005